

LIGUE MOTOCYCLISTE NOUVELLE AQUITAINE Comité Directeur du 11 mars 2018

APPEL À CANDIDATURES POUR LE POSTE DE MEMBRE DES COLLÈGES

Les élections des membres des Collèges de la Ligue Motocycliste Nouvelle Aquitaine se tiendront le 11 mars 2018 au Château Lafitte, Chemin du Loup 33370 YVRAC.

Postes à pourvoir :

- Collège Chronométrage 6 membres dont un Président
- Collège Technique 6 membres dont un Président
- Collège Officiels & Formation 15 membres dont un Président
- Collège Communication 6 membres dont un Président

Les candidats devront, conformément à l'article 7 du règlement intérieur de la Ligue :

- être âgés de plus de 18 ans ;
- être licenciés à la FFM ;
- adresser leur candidature à la Ligue au moins quinze jours avant la date fixée pour l'élection, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception **soit avant le 24 février 2018 à minuit** le cachet de la poste faisant foi ;
- pour les candidats présentés par les groupements affiliés, joindre à leur candidature une attestation de ceux-ci certifiant qu'ils ont reçu l'investiture du groupement sportif dont ils relèvent. Les candidats qui désirent se présenter à titre individuel et ceux qui ont reçu l'investiture du groupement sportif doivent appartenir à un Groupement Sportif affilié, être à jour de leurs cotisations et titulaires d'une licence fédérale ;
- Ne pas faire l'objet de mesures pouvant générer une inéligibilité ;

Conformément à l'article 7 du règlement intérieur de la Ligue, le Comité Directeur de la Ligue procède à la désignation des membres des Collèges et désigne le Président en son sein.

Par exception, conformément au préambule des statuts de la Ligue, les collèges seront composées à parité entre les membres issus de la Ligue Motocycliste Aquitaine, les membres issus de la Ligue Motocycliste Limousin et les membres issus de la Ligue Motocycliste Poitou-Charentes.

Les personnes souhaitant se présenter peuvent remplir la candidature jointe et la renvoyer sous les formes requises au secrétariat de la Ligue Motocycliste Nouvelle Aquitaine à l'adresse suivante :

Secrétariat de la Ligue Motocycliste Nouvelle Aquitaine
La Roquille - 47350 ESCASSEFORT

LIGUE MOTOCYCLISTE NOUVELLE AQUITAINE Comité Directeur du 11 mars 2018

ACTE DE CANDIDATURE POUR LES POSTES AU SEIN DES COLLÈGES

Selon l'article 7 du règlement intérieur de la Ligue Motocycliste Nouvelle Aquitaine :

ELECTIONS POUR LES COLLÈGES SUIVANTS :

- Collège Chronométrage 6 membres dont un Président
- Collège Technique 6 membres dont un Président
- Collège Officiels & Formation 15 membres dont un Président
- Collège Communication 6 membres dont un Président

Je soussigné(e) :

Demeurant :

Code Postal : |_____| Ville :

Licence : |_____| Club : Dépt : |__|

Déclare être candidat(e) au sein du :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Collège Chronométrage | <input type="checkbox"/> Collège Officiels & Formation |
| <input type="checkbox"/> Collège Technique | <input type="checkbox"/> Collège Communication |

Fait à : le

Signature du ou (la) candidat(e) :

Attention : Pour être recevable, la candidature doit être adressée par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception avant 24 Février 2018, le cachet de la poste faisant foi.